



CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JUIN 2023

L'an deux mil vingt-trois le quatorze juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, conformément aux articles L.2121-7, L.2121-10 et L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en salle du conseil à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de **Madame Christiane MAUGAIN, Maire.**

Présents : MM BERNARD C., BAYARD J.C., PECCLLET M.N., PAIN A. P. VINCENT, Adjoint.

MM. FRAY, CHENEVAL-PALLUD C., BAUD D., DEPROST S., TISSOT-MOSSU C., BLACHON J.L, DELATOUR F.

Absents excusés : Messieurs Jérémy MICHEL (pouvoir à A. PAIN), Hervé GRILLON, Mesdames Pascale GUINOT, Sandra POULAIN.

Madame le Maire donne lecture des questions inscrites à l'ordre du jour qui seront ensuite examinées.

I. Conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT, il convient de procéder à la nomination d'un secrétaire de séance.

Monsieur François DELATOUR est désigné secrétaire de séance.

II – Compte-rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de la délégation de pouvoir du Conseil Municipal :

- ❖ Liste des décisions de renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain :
- 31/05/2023 : Vente SCI LES CONTOURS / SCI LEON HENRI – terrain cadastré sect. AE 454, 19 Rue des Contours d'une superficie de 2640 m²
- 01/06/2023 : Vente DESPRELS / CHENEVAL-PALLUD – terrain cadastré sect. AE 360, 179 Rue de Babylone d'une superficie de 1350 m²
- 02/06/2023 : VENTE GUILLIN / BROISSIAT AUVRAY – terrain cadastré sect. AB 646, 285 Rue du Clos d'une superficie de 757 m²
- 12/06/2023 : Vente SIFFERT / ANDREY – terrain cadastré sect. AB 990 – 992 – 997 – 999, 101 B Rue du Mont Neuf d'une superficie de 170 m²

III- Affaires générales

Information préalable

Rapporteur : Madame Christiane MAUGAIN

OBJET : Démission d'un Conseiller Municipal : Information de l'Assemblée

Madame le Maire informe l'Assemblée Délibérante de la démission de Madame Florence GIRAULT, intervenue par courrier du 11 mai dernier.

Monsieur le Préfet a été informé de cette démission, dont copie du présent courrier lui a été remis. Ainsi, il a été procédé à la mise à jour du tableau du Conseil Municipal.

Délibération n°2023_024

Rapporteur : Monsieur Philippe VINCENT

OBJET : Revitalisation Bourg-Centre : validation des axes de programmation

Pour rappel, la Commune est engagée dans une pré-étude de revitalisation avec le cabinet SOLIHA. Dans ce cadre il convient d'en arrêter les axes, de définir les modalités de concertation et choisir les fiches actions afin de pouvoir clore le volet définition de la stratégie pour entamer le volet Plan d'Action de cette pré-étude.

Ainsi, les Conseillers Municipaux ayant bénéficié des éléments lors de la dernière réunion du Conseil Municipal sont invités à se prononcer sur les différents points exposés ci-dessus :

- 1) Aménagement du stade, de son entrée et de sa traverse (incluant les problématiques des vestiaires, du bâtiment Pommier, et des parkings de part et d'autre)
- 2) Etude et mise en œuvre d'un nouveau plan de circulation (avec éventuelle phase de test *in situ* pour vérifier son bon fonctionnement ou non)
- 3) Initiation/encouragement d'opération "rénovation de façades" pouvant aller jusqu'à informer/promouvoir les réhabilitations vertueuses
- 4) Réflexion d'ensemble sur aménagement "haut de la Batavarde" (après déménagement du Monument) et solution optimale au problème de stationnement à Montu

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

VALIDE les propositions telles que présentées ci-avant ;

DECIDE du lancement de la phase « Plan d'Action » de la pré-étude de revitalisation sur la base de ces propositions ;

AUTORISE Madame le Maire à accomplir toute démarche nécessaire à l'exécution de cette délibération ;

Délibération n°2023_025

Rapporteur : Madame Christiane MAUGAIN

OBJET : Tirage au sort des Jurés d'Assises

Comme chaque année, en application des articles 254 et suivants du Code de Procédure Pénale, il convient de procéder au tirage au sort des jurés d'assises à partir de la liste électorale.

Résultat du tirage au sort :

- PIOT Alexia
- GAUTHERON Véronique
- MONIER Jean-Paul

IV- Finances et Personnels

Délibération n°2023_026

Rapporteur : Madame Christiane MAUGAIN

OBJET : Modification du tableau des effectifs

Plusieurs modifications interviennent dans le tableau des effectifs, il convient donc de mettre à jour ce dernier pour tenir compte, après détermination du besoin, des changements en quantité de travail pour les ATSEM notamment.

Filière	EMPLOI	Temps de travail hebdomadaire de l'emploi (en heures)		Total		Catégorie	Grade	Statut	Emploi pourvu	Emploi non pourvu
		TC	TNC	En heures	En ETP					
		Administrative	Directeur Général des Services	35						
Secrétaire de mairie			17,5	17,5	0,5	C	Adjoint administratif	T	1	
Secrétaire comptable	35			35	1	C	Adjoint administratif principal 1ère classe	T	1	
Secrétaire de mairie			17,5	17,5	0,5	C	Adjoint administratif Principal 2ème classe	T	1	
Technique	Responsable des Services Techniques	35		35	1	B	Technicien	T	1	
	Agent Technique polyvalent	35		35	1	C	Adjoint Technique Principal 1ère classe	T	1	
	Agent Technique polyvalent	35		35	1	C	Adjoint Technique	T	1	
	Agent Technique cantine		23,8	23,8	0,68	C	Adjoint Technique	T	1	
Animation	Directeur de l'ALSH		31,3	31,3	0,89	C	Adjoint d'Animation	CDI		1

	Directeur adjoint	35		35	1	C	Adjoint d'Animation	CDI	1	
	Adjoint d'animation		22,75	22,75	0,65	C	Adjoint d'Animation 2ème classe	C	1	
	Adjoint d'animation		26,5	26,5	0,76	C	Adjoint d'Animation	C	1	
	Adjoint d'animation		5,33	5,33	0,15	C	Adjoint d'Animation	C	1	
	Adjoint d'animation		27,5	27,5	0,79	C	Adjoint d'Animation	C	1	
	Adjoint d'animation	35		35	1	C	Adjoint d'Animation	C	1	
	Adjoint d'animation		25	25	0,71	C	Adjoint d'Animation	C	1	
Médico-sociale	ATSEM		28,5	28,5	0,81	C	ATSEM Principale 1ère Classe	T	1	
	ATSEM		23	23	0,66	C	ATSEM	C		1
	ATSEM		25	25	0,71	C	ATSEM	C		1
	TOTAUX	245	273,68	518,68	15,82				17	3

**Le Conseil Municipal, après délibération,
à l'unanimité,**

ACCEPTE les propositions de modification des effectifs telles que présentées ci-avant ;

PREND acte du nouveau tableau des effectifs ci-dessus qui entrera en vigueur au 1^{er} juillet 2023 ;

AUTORISE Madame le Maire à accomplir toute démarche nécessaire à l'exécution de cette délibération ;

Délibération n°2023_027

Rapporteur : Monsieur Philippe Vincent

OBJET : Participation de « La Maison Pour Tous » aux aménagements des trottoirs rue du Moulin

Suite à la construction de 10 logements par La Maison Pour Tous, la Collectivité a décidé de procéder à la réfection des trottoirs Rue du Moulin en raison de leur état très dégradé, notamment en raison des travaux réalisés pour la construction des logements de La Maison Pour Tous.

Après échanges, il a été acté une participation à hauteur de 50% du coût total de travaux. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise EIFFAGE pour un coût total de 8 580.00€ HT (soit 10 296.00€ TTC).

La participation de La Maison Pour Tous s'élève donc à 5 148.00€ TTC.

**Le Conseil Municipal, après délibération,
à l'unanimité,**

VALIDE la participation financière de La Maison Pour Tous à hauteur de 50% du coût global des travaux de réfection des trottoirs Rue du Moulin, soit 5 148.00€ TTC ;

AUTORISE Madame le Maire à émettre le titre correspondant ;

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Délibération n°2023_028

Rapporteur : Madame Marie FRAY

OBJET : **Renouvellement de l'adhésion à la certification PEFC**

La certification Patrimoine Européen des Forêts Certifiées (PEFC) de la Commune, initiée en 2008 pour 5 ans et renouvelée en 2013 et 2018, arrive à échéance le 31 décembre prochain.

Cette adhésion s'élève à 0,65 €/ha pour 5 ans + 20 € soit environ 355.01 € pour 5 ans pour Perrigny et permet de gérer et exploiter « durablement » la forêt, et *in fine* de valoriser nos bois lors des ventes.

**Le Conseil Municipal, après délibération,
à l'unanimité,**

VALIDE le renouvellement de l'adhésion à la certification PEFC pour une durée de 5 ans ;

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

IV – Questions et informations diverses :

Information Diverse n°1

Rapporteur : Madame Chantal MOSSU-TISSOT

OBJET : **Retour sur le déroulement du voyage séniors**

Information Diverse n°2

Rapporteur : Madame Christine BERNARD

OBJET : **Retour sur l'organisation des Jeux Inter Villages**

Information Diverse n°3

Rapporteur : Madame Christine BERNARD

OBJET : **Point sur l'organisation de la fête de la Saint-Jean**

Fin de séance à 22h13

**Le Secrétaire
François DELATOURE**

**Le Maire,
Christiane MAUGAIN**

